

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 75
» 2 ^e page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En faisant la conversion des rentes l'Etat exerce un droit qui n'est pas discutable. C'est le premier chapitre du redressement. Il y aura des suites.

En ce moment, le Parlement fait de la chirurgie financière. Il ampute les rentiers.

On peut discuter sur la nécessité de cette opération douloureuse... pour ceux qui la subissent. Tout se discute. Mais qu'elle soit légitime, ça n'est pas douteux.

En politique, comme en administration, les « précédents » font jurisprudence. Or, ils sont nombreux, en France et à l'étranger.

Mais la nature d'un fait ne change pas parce qu'il devient habituel et familier. Même plusieurs fois répétée, une injustice n'en reste pas moins injuste.

Incontestable. Seulement, c'est toute la question : la conversion des rentes est-elle une injustice ? Est-elle un acte d'arbitraire qui ne se justifie que par la raison du plus fort ? Est-elle purement et simplement le « fait du prince » ?

Non. L'Etat a toujours le droit de réviser les contrats passés avec ses créanciers. Pourvu, bien entendu, qu'il le fasse d'accord avec eux. Or, il ne le peut pas sans conditions nouvelles. Il les leur propose, libre à eux d'accepter ou de refuser. S'ils acceptent, un nouveau contrat intervient sur d'autres bases. S'ils refusent, l'Etat leur rembourse l'argent qu'ils lui avaient prêté. On cherche vainement ce qu'il peut y avoir de malhonnête dans une telle opération.

D'ailleurs, ce faisant, l'Etat ne s'arrogé pas un pouvoir qui lui soit spécial. Il ne fait qu'user du droit commun. Comment lui contesterait-on l'usage d'une pratique autorisée pour tous par le Code Civil ? Il n'est pas d'emprunteur, particulier ou non, qui ne puisse se racheter de sa dette. Pourquoi l'Etat ne le pourrait-il pas ?

La dernière fois qu'il l'a fait, c'était en 1894. M. Raymond Poincaré regnait au ministère des finances. L'Angleterre vient de transformer en titres 3 1/2 0/0 tous ses emprunts de guerre 5 0/0.

Chez nous, voilà dix ans au moins que l'opération est dans l'air et qu'on la retarde. On a même raté des occasions splendides qui auraient permis de la faire porter sur un beaucoup plus grand nombre de titres et de réaliser ainsi une économie budgétaire beaucoup plus grande ! Notamment en juin 1931, où M. Flanclin, qui l'avait fait préparer par ses services, fut sur le point de la proposer.

Aujourd'hui, on n'a plus le loisir d'attendre. Le budget n'en peut plus. On ne saurait le condamner à porter à perpétuité le poids énorme d'intérêts élevés qui ne correspondent plus à la situation. Ils furent nécessaires parce qu'il s'agissait d'emprunts contractés en des circonstances anormales. Maintenant, ils sont exagérés. Dans le moment où l'on est obligé de redresser les finances publiques comment maintiendrait-on aux emprunts d'Etat un taux d'intérêt supérieur au loyer courant de l'argent ?

Agence Technique de la Presse rappelait hier qu'en 1925 les socialistes, au cours d'un débat financier, proposaient « la conversion générale » le et immédiate de toutes les rentes sur l'Etat en un type 4 0/0 « amortissable, au pair, en 50 ans ».

Et que, en 1930, M. Camille Chauvins, président du Conseil d'un jour, annonçait dans sa déclaration ministérielle les conversions comme imminentes.

Le ministre actuel doit faire face à un déficit budgétaire d'environ 7 milliards. Comment négligerait-il les 1.500 millions d'économies que la conversion des rentes lui permettra de réaliser ?

Sur les détails du projet, qui seront tenus secrets jusqu'à sa lecture par le ministre des finances devant la Cham-

bre réunie, des confrères bien informés donnent certaines indications qui doivent se rapprocher de la vérité.

Il porterait sur tous les titres 5 et 6 0/0 également convertibles ainsi que sur certains Bons du Trésor à intérêt élevé. Le tout formerait un capital d'environ 85 milliards.

Quant à la loi soumise au Parlement elle a simplement pour objet d'autoriser le gouvernement à procéder par décrets suivant des conditions déterminées.

Une fois nanti de cette autorisation des Chambres le ministre déclenchera l'opération à l'heure propice. Et c'est alors qu'il sera donné toutes les précisions dont la divulgation prématurée faciliterait des spéculations qu'il faut éviter.

Nous n'avons plus maintenant qu'à attendre. Et si quelque chose peut consoler les rentiers, c'est de penser qu'ils ne sont que les premiers. Ce commencement aura des suites...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

La Treille du Roy

Nous dédions celle-ci à notre grand collaborateur et ami, Léon Lafage. Voici exposés sur l'origine de la fameuse treille de Fontainebleau une opinion qui contredit son opinion maintes fois exprimée. Est-ce François 1^{er} ou Louis XV qui la fit planter par un Quercy-nois ? N. D. L. R.

Lorsque, vers 1732, François Charnoux, ancêtre d'une famille de vignerons, jetait vent, de la plaine du Lot, les ceps de vignes qu'il plantait aussitôt à Fontainebleau, se doutait-il que la « Treille du Roy » deviendrait célèbre au point qu'on la célébrerait encore deux siècles après, pour ses fruits magiques, les premiers et les plus savoureux raisins d'Ile-de-France ?

— Ils seront exceptionnellement beaux cette fois-ci, m'a-t-on dit, dans l'enclos où, sur 1.200 mètres, vingt jardiniers d'élite soignent amoureusement, d'un bout de l'année à l'autre, les 2.400 pieds, jamais greffés, de la vigne fameuse.

Et, sur l'invitation qui m'en fut faite, j'ai vu des grappes splendides, certaines pesant déjà jusqu'à 600 grammes, dorées, fermes, pleines de suc, entourées la plupart du temps de sachets en papier blanc, ajouré qui ne permettront pas aux oiseaux et aux guêpes de les détériorer.

On m'a expliqué : — Cette dernière pluie fine leur a fait le plus grand bien. C'est elle qui rend la peau si fine, si tendre. Un peu de soleil encore et le 18, nous ferons une cueillette merveilleuse.

Car le 18 septembre, en présence de personnalités officielles : parlementaires, hauts fonctionnaires de la Préfecture, et devant la municipalité de la vieille cité Renaissance, on cueillera ces fruits de Terre Promise.

C'est l'occasion, tous les ans, d'une fête importante qui, cette année, dépassera en solennité tout ce qui fut fait jusqu'à présent. Aujourd'hui même, à l'hôtel de ville, on en règle les moindres détails.

Par la même occasion, il est vrai, on inaugure la station vade de Fontainebleau et l'Automobile-Club de l'Ile-de-France, offrant de nombreuses plaques d'argent et de bronze, un concours de « propriété de taxis » aura lieu. Un grand banquet suivra, avec des réjouissances populaires.

Puis on vendra le merveilleux chasselas sur place, par l'intermédiaire d'un receveur des Domaines, aux enchères publiques, sur une mise à prix fixée par le ministère des Beaux-Arts.

Nous récolterons environ 600 kilos a-t-on ajouté, en me faisant parcourir la treille. C'est la moyenne normale : 500, 600, 700. Une année, il y en eut même 800 kilos.

— Et le chiffre de récolte le plus bas ? — 60 kilos ! Mais cela ne s'est produit qu'une fois.

Puis, on m'a montré certains « trucs » grâce auxquels les maraudeurs se casseraient le nez, ou la jambe, si, d'aventure, ils venaient, la nuit, voler ce trésor destiné aux habitués acheteurs particuliers.

J'ai vu aussi les jardiniers réparer la haie pour que les chiens ne puissent pas la franchir.

Heureuse vigne ! Elle semble devoir vivre deux mille ans. Elle s'étale voluptueusement sur les murs du « Quartier Royal », ancienne caserne de dragons. Que n'a-t-on écrit à son sujet ! Certains voulaient faire remonter ses origines jusqu'à François 1^{er}. Mais les écrits authentiques affirment qu'elle fut plantée en terre de Fontainebleau sous Louis XV.

Et ce n'est déjà pas si mal... [Paris-Soir].

Jean ROLLOT.

Informations

La question des contingentements

La commission économique agricole réunie ce matin sous la présidence de M. Georges Bonnet, a discuté une formule de réglementation des contingentements présentée par M. Elbel (France), à laquelle M. de Michelis (Italie) a souhaité que l'on donnât une tournure plus radicale de façon à préparer, par étapes graduelles, l'abandon pur et simple du système des contingentements.

On pense qu'au début de la semaine prochaine pourra être arrêté et soumis à la conférence plénière le texte du rapport d'ensemble, auquel les propositions concertées des trois puissances continentales pour l'assainissement monétaire et la revalorisation des céréales de l'Europe centrale et orientale pourraient être adjointe comme un exemple des moyens pratiques propres à atteindre ces buts.

En Espagne

Les déportés, partis mercredi de Madrid, ont été dirigés sur San Fernando, près de Cadix, et, par voiture automobile, ont été conduits directement au quai d'embarquement.

Tous les nouveaux arrivants étaient à bord de l'Espagne-5. Aucun incident ne s'est produit.

La foule qui attendait sur les quais de la gare de Cadix l'arrivée du train de Madrid s'est retirée tranquillement en poussant des vivats à la République.

En Allemagne

Le président hitlérien du Reichstag Goehring a porté plainte en diffamation contre le chancelier von Papen, ce dernier l'ayant accusé d'avoir violé la Constitution.

Le « Berliner Volkszeitung » a déjà été supprimé pour huit jours pour cette raison.

En Pologne

Six journalistes ukrainiens, accusés de haute trahison, ont comparu devant le tribunal de Lwow. En 1929, ils avaient pris part à Vienne, à un congrès de nationalistes ukrainiens, au cours duquel a été décidée la formation d'une organisation dont le but serait de provoquer une insurrection qui aboutirait à la séparation des régions Sud-Est de la Pologne. Un des accusés a été acquitté, les cinq autres sont condamnés à quatre ans de prison.

En Autriche

On mande de Gratz qu'à l'issue d'une assemblée nationale-socialiste, une violente bagarre s'est produite entre hitlériens, socialistes et communistes, au cours de laquelle un étudiant national-socialiste a été tué d'un coup de poignard dans le cœur. On signale en outre deux blessés grièvement.

Gandhi va-t-il être relaxé ?

Des fonctionnaires ont rendu visite à Gandhi, dans sa prison de Yeravda. Interrogé au sujet de son intention de faire la grève de la faim, il a déclaré qu'il n'avait nullement changé d'avis et il a ajouté : « Pourquoi changerais-je ? ».

On prévoit que Gandhi sera probablement relaxé d'un moment à l'autre, mais on n'a pas pu obtenir la confirmation officielle de ce bruit. Le gouvernement de Londres et l'Assemblée législative n'ont pas encore pu se mettre d'accord.

Japon et Mandchourie

Le protocole de reconnaissance de l'Etat de Man Tchéou Kouo comprend les quatre principales clauses suivantes :

1. Le Japon prend la responsabilité de défendre l'Etat mandchou contre les ennemis extérieurs ;
2. Le maintien de l'ordre intérieur incombera conjointement aux forces mandchoues et japonaises ;
3. Le Man Tchéou Kouo reconnaît tous les droits et intérêts japonais ;
4. Les Etats de Man Tchéou Kouo et du Japon prennent l'engagement de respecter leur souveraineté territoriale respectivement.

Les troubles du Brésil

Selon un communiqué officiel, les troupes fédérales se sont emparées de la ville de Cachoeira, importante position stratégique, à proximité du Cruzeiro.

Bolivie et Paraguay

Un fort contingent des troupes boliviennes a été entièrement détruit par les Paraguayens, qui se sont emparés de 14 mitrailleuses et d'un grand nombre de fusils.

D'autre part, un communiqué officiel bolivien annonce que depuis mardi soir dix mille combattants paraguayens sont tenus en échec par la petite garnison bolivienne qui oppose une résistance héroïque dans le fortin Boqueron.

Les casernes regorgent de volontaires. Les dames de la société se sont mises au service de la Croix-Rouge.

EN PEU DE MOTS...

— Deux aviateurs anglais, Robert Hinton et Leonard Davey ont été tués, à la suite d'un accident survenu à Singapour.

— En faisant des fouilles dans sa cave, à Plaisance-du-Touch, un propriétaire découvrit 120 kilos de pièces d'argent.

— Un orage formidable s'est abattu sur toute la région de Castillon. Un pont s'est effondré, les piliers ayant été emportés par le courant de la rivière.

— Des ouvriers qui creusaient une cave chez M. Chaumont, pâtissier, à Limoges, rue du Maupas, ont mis à jour douze squelettes parfaitement conservés. L'inhumation remonterait à 500 ou 600 ans.

— Un repris de justice, Pierre Tregaro, 24 ans, se trouvant dans un débit à St-Nazaire, se vit refuser à boire par le patronne. Pour se venger, il frappa un client de trois coups de couteau.

NOS ÉCHOS

La perle enlevée.

Mme de B... est une femme charmante, mais quel dommage — disent ses bonnes amies — que les dents qui ornent sa bouche ne soient point à elle !

— Est-ce là une calomnie ? Hélas ! non... Mais Mme de B... qui a eu connaissance de ces vagues rumeurs apportées à cet égard, vient de prendre le parti d'y mettre fin en frappant un grand coup.

Elle fait venir son dentiste et le prie d'enlever une dent de devant au râtelier qu'il lui a confectionné.

Dès le lendemain, elle se présente dans un salon et fait remarquer elle-même qu'elle est brèche-dent : « Je me suis cassé une dent en voulant ouvrir une noisette. Mais je vais m'en faire remettre une fausse. » Quelques jours plus tard, la « perle » absente est remplacée et tout le monde est convaincu que Mme de B... n'a jamais eu de râtelier.

Une famille budgétivore.

C'est au Dahomey qu'on la trouve. Bani-Guéné Boulanki, chef du canton peuhl de Diapéou, dans le cercle du Moyen-Niger, étant décédé, le gouverneur du Dahomey l'a remplacé par Asifa Boulanki.

Et le décret qui sanctionne la chose ajoute qu'une « allocation annuelle fixe de 120 francs, payable par semestre, à terme échu, est allouée à cette autorité indigène ».

Les émoluments alloués à cette « autorité indigène » atteignent la somme fantastique de 33 centimes par jour ! C'est évidemment un record !

Il est probable que les économistes sur les traitements des fonctionnaires passeront sans l'atteindre sur la famille de Boulanki.

Calinotade.

L'autre jour — racontait Pierre Véron — Galino perd son parapluie. Il s'en aperçoit le soir en rentrant chez lui : où l'a-t-il pu oublier ?

Le lendemain, dès l'aurore, il se présente chez un ami à qui il avait rendu visite la veille :

— Est-ce que je n'ai pas laissé mon parapluie ici ? — Non ! — Même tentative dans une boutique.

— Est-ce que je n'ai pas... — Non ! Troisième expérience, également inutile. A la quatrième fois, on lui répond :

« Votre parapluie ?... Parfaitement ! Le voici... »

Histoire de chasse.

C'est le cas du sympathique S..., député d'un arrondissement pourtant très septentrional, qui conta dernièrement son voyage aux Indes et ses chasses sur les bords du Gange :

— Figurez-vous qu'un jour, je vois tout à coup mon chien tomber en arrêt. Aussitôt, je me mets sur mes gardes et, quelques secondes plus tard, je vois déboucher deux énormes éléphants... Pan ! Pan ! L'un tombe raide mort, l'autre n'était que blessé et je n'ai jamais pu le retrouver.

La gaffe.

C'était à une table d'hôte d'un grand restaurant. Un quidam voulant se montrer aimable avec son voisin, lui demanda de nouvelles de sa femme, à laquelle, dit-il, il avait en l'honneur d'être présenté à Aix-les-Bains.

— Et y a combien de temps ? répondit le mari.

— Deux ans.

— En ce cas, reprit-il, vous avez plus de bonheur que moi. Il y a dix ans que je ne l'ai vue !

Parti sans adresse.

L'autre jeudi, une dépêche parvint à

SALVIAC...

Je ne sais si les étymologistes de chez nous se sont mis d'accord sur l'origine du nom de Salviac. Bien que peu versé dans de telles controverses, — on sait qu'elles sont généralement aussi vives que vaines ! — je me permets, pour cette fois, d'émettre une opinion. Dans le mot Salviac, je crois trouver une idée de sauvegarde, l'appellation à un lieu de refuge. Personne n'ignore ce que signifiait d'inviolable et de sacré, au Moyen Age, le droit d'asile conféré à certains territoires. J'aime penser qu'en celui-ci les malheureux, les faibles et les persécutés pouvaient conjurer le Vae victis de leurs oppresseurs...

Aucun document, j'en conviens, ne corrobore cette hypothèse. L'histoire connue de Salviac commence seulement au XI^e siècle. Elle s'ouvre, dans nos archives, par l'hommage rendu en 1241 par un Gourdon-Salviac au comte de Toulouse, Raymond VII, fils et successeur plus brillant du médiocre champion de la cause albigeoise. Fortifiée apparemment par les Anglais qui l'occupèrent bien avant le traité de Brétigny, cette place quercyenne subit les affres et les chocs sans cesse renaissants de la guerre de Cent ans. Durant les suspensions d'armes officielles de la grande lutte, des bandes de routiers forcèrent ses murailles.

Tous les districts de la France connue au XIV^e siècle des révoltes locales rudement réprimées. La petite cité vouée à Saint-Jacques n'échappa point à l'horreur épidémique des Jacques.

A leur tour, les guerres de religion lui infligèrent inquiétudes et dommages. En novembre 1580, elle servit de quartier général à l'armée du maréchal de Biron convoitant sans oser y toucher Cahors sur des rives de vive force et gardé comme un trophée par le Béarnais. En mars 1581, le duc de Mayenne y donna un long repos à ses troupes en marche vers la Gascogne...

Rien dans l'aspect actuel ne rappelle les agitations et les terreurs de jadis. Loin d'être tragique ou rébarbatif, le site apparaît lumineux, aéré, bogager et plaisant. Certes, des coteaux abrupts, dont certains culminent à plus de 300 mètres, forment alentour un cirque sévère. Mais, au pied de ces pechs hérissés de chênes ou bien ombragés de noyers, de grasses prairies, des champs plantureux et des jardins fleuris alternent.

Plusieurs ruisseaux arrosent ce frais bassin que des platanes, des ormes et des peupliers couronnent de dômes et de flèches ravissantes. Quand la canicule revient sur les rives du Lot, la fraîcheur régne sur les bords du ruisseau de Pâques ; je le sais par expérience...

Quant, venant par l'autobus de la gare de Dégagnac, on a franchi à Guillaume l'Ouraïou moins impétueux que son nom et gravi une petite côte, Salviac se montre tout d'un coup et dans son meilleur jour. Accroché d'abord aux pentes des collines méridionales, il s'est laissé choir jusqu'au creux du vallon, poussant au-delà de son enceinte disparue, l'ardoise aux rails d'argent et la tuile aux pores changeants se mêlant sur ses toits. Et dominant la colline bigarrée des logis et la masse verte des frondaisons, l'église au majestueux clocher roman achève de donner grand air à la petite ville dont on approche.

Dès qu'on l'aborde, on est surpris par l'ampleur des façades de beaucoup de ses maisons. Peu de chefs-lieux de canton du Quercy montrent autant d'habitations cossues. Celles-ci datent, pour la plupart, de la première moitié du XIX^e siècle. A cette époque, Salviac connaît une grande prospérité. Il y a cinquante ans, elle commençait déjà à décliner. La commune pour tant comptait encore 2.159 âmes en 1880. Ses tanneries rivalisaient avec celles de Souillac. Je me souviens de ces années de mon enfance, erré des soirées aux fosses dans l'odeur puissante des peaux à demi-faconnées, avoir contemplé le travail qui me semblait un jeu de la fabrication des motes de tan. Certaines vieilles cheminées du pays exhalent encore pour moi un reste de l'odeur de ce noir et léger combustible, mêlé au parfum plus récent des coquilles de noix enflammées... L'industrie du cuir excitait et entretenait l'importance du commerce des bestiaux. Négoçiants et tanneurs tenaient à affirmer par le bel air de leurs demeures le bel état de leurs affaires. La cité que baigne le ruisseau de Pâques, aujourd'hui réduite à 1.200 âmes environ et redeve-

nue purement agricole, conserve, dans ses grands logis, le souvenir d'une activité industrielle pour toujours abolie.

La grand'route de Payrac à Fumel coupe Salviac en deux parties inégales. Au sud, s'étagée à flanc de coteau la ville du moyen âge. Il y a peu de temps, on pouvait voir encore au fond d'une impasse les restes du Château-Rouge ; de belles fenêtres aux consoles sculptées, une entrée à l'encadrement original, un escalier à vis, des fragments de vitraux. Plus loin, sur un chemin montant et rocailleux qu'on me dit s'appeler « comé de Goua », on m'a montré l'emplacement de la porte del Cayre. Porte du carrefour, je pense, et non pas du Caire, comme l'affirmaient mon cicerone. Sauf Champollion, en effet, les Quercysois ne me semblent pas avoir jamais eu des relations bien particulières avec l'Egypte !

Au nord de l'artère principale, le gros de l'agglomération dévale vers le ruisseau. On y trouve çà et là dans plusieurs ruelles des vestiges du passé et même des traces de l'enceinte. Sur une place, un abondante fontaine scande du ronflement de ses jets dans les cruches de terre et les seaux de métal le brouhaha d'incessants caquets. C'est là que s'élabore le journal parlé de Salviac ! Plus à l'ouest, sur un boulevard établi sans doute sur le fossé de fortifications démolies, s'ouvre le portail du castel de la Coste. Il appartient aux Graussault-Fontenilles. Une salle de ce logis reste tendue de précieuses tapisseries anciennes...

Franchissant, près de la fontaine, le ruisseau pressé de regagner les prés, on atteint le faubourg de la Chapelle. C'est le plus agreste et aussi le plus somptueusement ombragé. Dans la vaste cour d'une maison que je connais depuis toujours, douze platanes géants forment une voûte de verdure sans rivale bien loin à la ronde. Comme son nom l'indique ce « barry conduit à la calme retraite de Notre-Dame de l'Olm. L'intérieur de cet oratoire contraste par la complication fastueuse de son rétable avec la raideur désolée du porche et la simplicité rustique des murailles. La madone aux mains largement ouvertes qui vint s'établir là, il y a bientôt trois siècles, reste pour beaucoup de Quercy-nois d'ici et de Périgourdins d'acôté un objet de vénération familière...

Mais ce qui, dans Salviac, attire surtout l'attention et force l'admiration, c'est l'église paroissiale. Nous l'avons vue de loin dominer la ville de ses hauts murs gris et de son puissant clocher, lourd et élané à la fois comme un donjon de forteresse. Ce monument du XIV^e siècle témoigne à l'égal de la cathédrale du diocèse, de la rudesse des édifices religieux et de beaucoup de nos temps. Mais l'ampleur de sa silhouette, la pureté de ses lignes, l'équilibre de ses volumes lui confèrent autant de noblesse que de force. L'évêque Gancelin de Jean qui la fonda sut choisir un savant architecte et des maçons experts...

Le portail franchi, comme à St-Etienne, de Cahors, on accède au pavé par un escalier aux degrés nombreux. La nef apparaît de vastes dimensions, le chœur harmonieux, les chapelles habilement disposées. Des peintures du début du siècle dernier couvrent entièrement les parois. Les fresques autrefois trop vives, de leur éclat s'éteint, amorti, il me semble et je m'en réjouis.

De part et d'autre de l'entrée principale, deux fenêtres conservées, plus ou moins bien remis en place, des restes de vitraux primitifs. Ils sont célèbres. La tradition veut que ces images transcendées représentent le supplice d'Hugues Gérard, évêque de Cahors, condamné pour complot contre le pape quercy-nois d'Avignon, M. Boyer d'Agen, l'écrivain dévoué à notre province, dont les lecteurs de ce journal connaissent le talent, tire de l'examen de ces verrières saccagées des déductions relatives au lieu de naissance de Jean XXII que, bien entendu, on conteste à Cahors. Cadurcien, je ne saurais non plus les admettre. Mais je n'en loue pas moins leur auteur et de sa surprenante activité liturgique et de la part qu'il en applique à célébrer la noblesse et le charme du pays de Salviac. D'autres ont ressuscité Martort, Magny, Hugues Sallé ; je souhaite qu'un jour, M. Boyer d'Agen, évêque enthousiaste des gloires de notre petite patrie, mette en lumière la vie et l'œuvre du Salviacois, François Vernassal, qui fut, à sa manière, le Cervantes du Quercy !

Eug. GRANGÉ.

Obéissance.

— Où allez-vous ce mois de septembre ? — Ca dépendra de la volonté de mon mari. Je ne fais jamais que ce qu'il veut.

— Et alors ? — Hé bien ! S'il va à la montagne, je serai bien obligée d'aller à la mer.

Le Liseur.

Zarich pour le professeur Piccard, qui venait de partir pour la stratosphère.

Le télégraphiste le demande à l'hôtel ; on lui montre le ciel où le ballon monte, monte...

— Et alors ? — Hé bien ! S'il va à la montagne, je serai bien obligée d'aller à la mer.

Chronique du Lot

Le Président Herriot à Gramat

La municipalité de Gramat et le Comité travaillent assidûment à l'organisation de cette belle journée républicaine au cours de laquelle nous comptons entendre l'important discours politique prononcé par le président Herriot. Il en profitera, croit-on, pour bien situer la position du gouvernement en présence des questions angoissantes du temps présent.

Les demandes de souscription au banquet parviennent chaque jour très nombreuses. Le Comité local pour donner toutes facilités aux souscripteurs vient de prendre les résolutions suivantes :

1° de porter le maximum des places au banquet à 3.000 et d'accepter les souscriptions jusqu'au 20 septembre à minuit ;

2° d'aménager un large pré voisin de la salle du banquet en pelouse pouvant recevoir 3.000 auditeurs ;

3° d'obtenir de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans la mise en marche d'un train spécial direct Cahors-Gramat, aller et retour, qui partant de Cahors vers 7 h., passera à Gourdon vers 8 h. 1/4, à Souillac vers 9 h., à Saint-Denis vers 10 h., pour arriver à Gramat, vers 10 h. 1/2. Le retour s'effectuera ainsi : départ de Gramat vers 17 h. 30, Saint-Denis-Martel 18 h. 30, Souillac 19 h., Gourdon 20 h., Cahors 21 h.

Le train assure à Souillac la correspondance du train du matin venant de Brive, Gignac-Cressensac et du train du soir y allant.

Des voitures directes Cahors-Gramat seront ajoutées au train régulier quittant Cahors à 8 h. 06 pour Capdenac et arrivant à Gramat à 11 h. 50.

Le soir, ces voitures directes seront atelées à Gramat au train régulier qui passe à 17 h. 51 pour arriver à Cahors à 20 h. 54, via Figeac et Capdenac.

Les trains Brive-Gramat et retour seront enfin renforcés ;

4° Des mesures seront prises pour assurer la pleine réussite de la fête de l'après-midi.

5° La radio-diffusion des discours sera effectuée et l'amplification dans la salle du banquet, sur la pelouse et sur la place de la République sera assurée par des haut-parleurs.

6° Des parcs à automobiles permettront le stationnement commode des véhicules pendant la journée.

Patoués de moun païs

Plusieurs lecteurs, ravis de l'avoir entendu à Luzac, nous ont demandé de reproduire ici la si jolie harangue patoise que Gustave Guiches y a prononcée. Nous lui avons fait part de ce désir et, avec sa courtoisie habituelle, notre célèbre confrère et ami en a reconstitué pour nous le texte inédit qu'il veut bien nous réserver et que nous publierons dans notre prochain numéro.

Armée

Dans la liste des officiers désignés pour suivre le cycle d'information des officiers généraux et colonels en 1932, nous relevons le nom de M. le lieutenant-colonel Deleuze de l'état-major de la 17^e région.

Enregistrement

M. Lagrange, receveur-contrôleur à Cazals, est nommé en la même qualité à Juillac (Corrèze).

PALAIS des FÊTES

RÉOUVERTURE

SAMEDI 17, DIMANCHE 18

POUR UN SOIR

Grand film parlant français d'après la nouvelle inédite de R. de Liste

MONTÉ-CARLO

Une production du réalisateur de Parade d'amour avec Jeannette Mac Donald et Jack Buckanan.

ÉTAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 10 au 17 septembre

Naissances

Vergnole Claude-André, rue P.-Wilson. Martine Marguerite, 53, rue Nationale. Lucien, rue P.-Wilson.

Publications de mariage

Layé Lucien, boucher à Cahors et Volmer Solange, s. p. à Grézels (Lot). Vachier Fernand, cultivateur à Entrevaux (Basses-Alpes), et Caste Marie, s. p. à Labéraudie-Cahors.

Décès

Médal Victor, 56 ans, cultivateur, rue P.-Wilson.

Delfour Jean-Baptiste, 85 ans, horticulteur, 23, rue Barry.

Cluzel Marie, Vve Lurguie, 85 ans, rue Nationale.

Fournié Auguste, 47 ans, cultivateur, Cabessut-haut.

Besson Marie-Louise, épouse Arnal, 49 ans, à Lamothe.

Vertut Marie, Vve Larrière, 73 ans, rue M.-Poch, 16.

Autier Jean, 58 ans, retraité, rue Saint-Maurice, 7.

Le Comice Agricole de Concots

Le concours annuel des animaux reproducteurs de la race ovine des causses du Lot se tiendra à Concots, le dimanche 2 octobre.

Peuvent participer à ce concours tous les propriétaires des cantons de Lalbenque, Limogne et St-Géry.

Comme les années précédentes, ce concours obtiendra cette année un grand succès et couronnera l'effort des exposants.

De nombreux prix importants et des médailles offertes par le ministère de l'Agriculture seront attribués aux éleveurs les plus méritants.

Les déclarations des exposants seront reçues jusqu'au 25 septembre, terme de rigueur, par le secrétaire du Comice, M. Andissac, hôtelier à Concots.

Les animaux devront être rendus sur la place de la mairie, à 8 heures et ne pourront être enlevés avant 15 heures.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SAINT-DENIS-CATUS

Notre dévoué sénateur Louis Garjagou vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur, et cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par le Syndicat intercommunal de St-Denis-Catus en vue de l'extension de son réseau rural de distribution d'énergie électrique.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à ce Syndicat une quatrième tranche de subvention principale et complémentaire, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 49 0/0 des dépenses qui seront réelles, le montant de cette quatrième et dernière tranche étant fixé à 2.185.000 fr.

« Amitiés.

« Signé : Abel GARDEY. »

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE en soirée (dimanche matinée)

PREMIERE PARTIE

Actualités parlantes Fox-Movietone.

Magazine Paramount, partie.

Chansons, Attraction chantée par Saint-Granier.

Degré, Sketch avec Prince Rigadin, parlé.

Les nouveaux mariés, Comédie parlée.

Agence matrimoniale, Sketch parlé avec DREAM.

DEUXIEME PARTIE

Vers 22 h. 30.

La meilleure comédie Paramount de la saison 1932.

Le Cordon Bleu

de Tristan Bernard avec

Jeanne Helbling, Pierre Bertin (de la Comédie Française), Baron fils, Lucien Baroux, Cora Lynn, Maurice Logrenée, Pitouat, Madeleine Guitty et Marguerite Moreno.

NOTA. ... Les clients bénéficient de cartes d'abonnement à tarif réduit sont priés de passer à nos guichets pendant le mois de septembre, pour obtenir leur renouvellement valable pour la saison 1932-33. Passée cette date, les renouvellements seront suspendus et les anciennes cartes sans aucune valeur.

Les guichets seront ouverts tous les jours de représentation, de 17 à 19 h.

Un récalcitrant

Rien ne sert de... rouspéter, comme dit l'autre, quand un gendarme fait une observation justifiée.

Ainsi un forain qui était installé pour vendre sa marchandise, sur une place de Bretenoux, refusa de payer le droit de place qui s'élevait à 4 fr. 50.

Le receveur des droits de place insista et tâchait de faire comprendre au forain qu'il avait tort de s'entêter à refuser de payer.

Rien n'y fit. Le receveur fit appel aux gendarmes. Ceux-ci ne furent pas plus heureux : le forain s'obstina à ne pas payer.

Mais il eut le tort de tenir de mauvais propos à leur égard.

Alors, les gendarmes dressèrent procès-verbal pour outrages.

Comme l'affaire pouvait coûter cher, le forain fit des excuses, paya le droit de place, et, en outre, il dut verser une somme de 50 francs au bureau de bienfaisance.

Et tout le monde partit content !

SERVICE DES PHARMACIES

Le Service des Pharmacies sera assuré le dimanche 18 septembre 1932 par la

Pharmacie Paul GARNAL

97, Boulevard Gambetta, à Cahors

FATALE COLLISION

La rencontre brutale d'un cor et du « Diable » entraîna fatalement la mort du premier et sa disparition. « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. 3 fr. 95, toutes pharmacies. Attention !... Exigez « Le Diable », Epernay, Phie Weinmann. Dépôt à la Phie Orliac à Cahors.

CAHORS

DELEGUES SENATORIAUX

Nous publions, en quatrième page, la liste complète des délégués sénatoriaux de l'arrondissement de Cahors. Dans nos prochains numéros nous donnerons celle des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Les Infanticides de St-Sauveur-la-Vallée

Le juge d'instruction a confronté la mère coupable, Camille Tournié, et son beau-frère, Jarjuel.

Comme nous l'avons indiqué l'accusé a déclaré, dès le premier jour de son arrestation, que le père des enfants était Jarjuel.

Les accusations étaient formelles, mais il fallait les préciser. C'est ainsi que vendredi à eu lieu la confrontation. Elle fut vive, parfois émouvante, mais nette.

« Oui, c'est Jarjuel qui était mon amant », répéta Camille Tournié.

Jarjuel était tyrannique, autoritaire. On devait s'incliner devant sa volonté et faire ce qu'il voulait. »

Camille Tournié affirme que c'est Jarjuel qui prit le dernier dans ses bras et alla l'enterrer à l'endroit où étaient les autres cadavres.

Il aurait dit à Camille Tournié : « Tu partiras de la ferme si tu ne tues pas l'enfant. »

Que dit Jarjuel ? Jarjuel nie, mais ses dénégations ne sont pas véhémentes.

« Ce n'est pas moi qui suis le père des enfants ». Mais vous ne constatiez pas que votre belle-sœur était enceinte ? » Jarjuel répond : « Je ne sais ni lire ni écrire. Camille nous disait qu'elle était trépassée au moment de ses époques et nous n'avons pas cherché, ma femme et moi à savoir pourquoi elle grossissait lentement, pourquoi elle maigrissait tout d'un coup. »

Au surplus, Jarjuel ajoute : « Camille allait aux vendanges, aux fraises à Caillac. Elle s'en allait souvent et elle devait avoir des amants. »

Les accusations de Jarjuel ne reposent sur rien, car il est étrange, comme on le lui a fait observer, qu'il était difficile de ne pas se rendre compte de l'accouchement de Camille Tournié.

La maison de St-Sauveur n'a que deux pièces et là sont nés 10 enfants, deux femmes et Jarjuel.

L'arrestation

Camille Tournié, questionnée une dernière fois, juré qu'elle dit la vérité. Jarjuel est, aussitôt, inculpé de complicité et mandat d'arrêt est décerné contre lui.

Il a été arrêté vendredi soir et écroué à la prison de Cahors.

Madame CRASSAC-RESSEQUIER, Professeur de Piano, Chant, Solfège, diplômée du Conservatoire de Toulouse, présente les parents d'élèves qu'elle reprendra ses cours dans le courant du mois d'octobre. Elle fera connaître à date ultérieure la date exacte du jour où elle recevra, rue de la Mairie, Entrée, 2, rue St-Maurice (Maison Abadie).

CONCERT PUBLIC

Jeu de nuit, l'excellente société musicale « l'Avenir Cadurcien » a donné un concert sur les Allées Fénelon.

Le temps était favorable et une foule nombreuse se pressait sur les Allées, autour du kiosque.

Le programme, qui était composé de morceaux de choix, fut exécuté avec brio par les musiciens de notre belle société musicale.

Les auditeurs ont notamment apprécié les solistes : MM. Mercier et Nègre, dans la fantaisie de la « Mascotte ».

Ils ont été, en outre, enchantés par l'exécution de morceaux qui furent joués par M. Laurent, professeur de musique à l'école normale de musique de Paris.

Ce fut, pour les amateurs, et pour tous les auditeurs, un vrai régal musical.

Aussi bien, les applaudissements crépitaient longtemps et nourris.

Nous adressons nos félicitations à tous les musiciens et à leur dévoué directeur M. Rivière.

A LA PENSÉE

CAHORS

REOUVERTURE

Samedi 17 septembre

Arrestation

La police recherchait un nommé Bugaud qui est inculpé de vols.

Bugaud avait réussi à se cacher depuis quelque temps et ce n'est qu'à Perpignan qu'on a réussi à lui mettre la main au collet.

Il a été ramené à Cahors où il a été écroué.

En montant sur une échelle

M. Pécoujour employé chez M. Brunet, entrepreneur de maçonnerie, montait sur une échelle, lorsqu'il tomba et se blessa à un genou.

15 jours d'incapacité de travail.

Défaut d'éclairage

M. Mercier Julien, de Masclat, rentrait chez lui, sur sa charrette, la nuit venue.

Il avait oublié d'allumer la lanterne. Les gendarmes le rencontrèrent et lui en firent l'observation, mais en le gratifiant, comme de juste, d'un procès-verbal.

LYCÉE GAMBETTA

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur d'informer les familles qu'il se tient à leur disposition tous les jours de 9 heures à 11 heures et de 14 à 17 heures pour leur fournir tous les renseignements dont elles pourraient avoir besoin au sujet de l'inscription de leurs enfants au Lycée.

En ce qui concerne l'entrée en sixième et en cinquième, il croit devoir rappeler que, sauf pour les enfants reçus au dernier concours des bourses (1^{re} et 2^e séries) toute demande d'inscription doit être accompagnée des pièces suivantes :

1. Certificat médical.
2. Bulletin de naissance.
3. Carnet de correspondance ou notes scolaires pour les élèves des écoles publiques.

4. Certificat délivré sous sa responsabilité par le chef d'établissement pour les élèves des écoles privées.
5. Cahiers de devoirs visés par l'inspecteur primaire, pour les enfants instruits dans leur famille.

Grande Epicerie de Paris

PRODUITS F. POTIN

Maison Salgues-Bellencontre

Cahors, rue Marchal-Foch, Tél. N° 3

VENTE RECLAME

Champignons de Paris

la boîte de 500 gr. 3 fr. 50

Gaufrettes fourrées assorties

Unic, le demi-kilo 4 fr.

Hyménées

Nous apprenons le mariage, le mardi 20 septembre, de la toute gracieuse Mlle Valentine Gabin, de Cabessut, dactylographe aux Pont et Chaussées, avec M. Jean Capmartin, inspecteur à « La Roche méridionale », à Agen.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Obsèques

Vendredi matin ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Larrière, mère du sympathique négociant de la rue Foch.

Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire au cimetière où a eu lieu l'inhumation et a témoigné de vives sympathies à M. Larrière et à la famille auxquels nous renouvelons nos bien vives condoléances.

Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Eugène Autier, ancien sous-officier au 7^e d'infanterie, décédé à Cahors, à l'âge de 58 ans.

Les obsèques de M. Autier ont été célébrées samedi matin, à 9 h. 1/4, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Nous prions Mme Autier, Mme veuve Dablan, M. Dablan, de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Une épingle avalée

Mme Vaissière, femme du sympathique maire et conseiller général de Livernon, au cours d'un repas amical, avala par mégarde une épingle qui se trouvait, on ne sait comment, dans un entremet. Elle fut transportée aussitôt à Toulouse pour radiographie et extraction, mais le chirurgien impuissant déclara qu'il fallait attendre que l'objet prit une position permettant l'opération sans grave danger.

Une dernière tentative fut faite à Agen et l'extraction pratiquée à la base droite de la gorge a réussi.

Nous sommes heureux du bon résultat de l'opération et en adressant nos vœux de prompt et complet rétablissement à Mme Vaissière, nous prions M. Vaissière de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives sympathies.

Défaut de plaque

Les gendarmes ont dressé procès-verbal au sieur Pelet Gabriel, 24 ans, propriétaire, pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette.

Défaut de feu rouge

Pour défaut de feu rouge à l'arrière de sa moto, M. Labruyère, qui se rendait à Sarlat s'est vu dresser procès-verbal.

Triple contravention

M. Delpech entrepreneur des travaux publics à Manobre passait en moto, mais il n'était pas en règle : la moto n'avait pas de feu rouge à l'arrière, les numéros arrière étaient illisibles et le phare n'était pas estampillé.

Les gendarmes constatèrent tout cela et dressèrent contravention.

Double contravention

Procès-verbal a été dressé à M. Mathaly, propriétaire à St-Cernin pour défaut d'éclairage et défaut de plaque d'identité à sa bicyclette.

Refus de s'arrêter

M. Urbain Mercier, de Masclat, était sur sa moto dont il avait oublié d'allumer la lanterne. Les gendarmes lui ordonnèrent de s'arrêter. Il redoubla de vitesse.

Mais il fut reconnu et pincé. Il sera poursuivi pour défaut d'éclairage à la moto et pour refus de s'arrêter.

LA CRISE

Par ce temps de crise, savoir bien dépenser son argent c'est l'économiser. Vous ne regretterez pas l'argent que vous dépenserez cette semaine en allant voir la superbe programme qui passe à l'EDEN.

Le plus beau spectacle de la semaine vous le verrez à l'EDEN.

Contributions indirectes

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote M. Charles Labarthe, commis des Contributions indirectes, détaché à la distillerie de Ramecourt (Pas-de-Calais), vient d'être nommé à Paris, au service de la garantie (recette principale).

Nos félicitations.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Nous apprenons avec peine que M. Mariy, l'excellent joueur de P.A.C., vient de perdre sa grand'mère ; que M. Larrière, l'actif membre du Comité, vient de perdre sa mère.

En cette douloureuse circonstance, nous les prions d'accepter les bien vives condoléances du Comité et des joueurs, leurs amis.

Rugby

Dimanche, à 15 h. 30, aura lieu, le coup d'envoi du match de rugby « Derby-Club Toulousain » contre « Aviron Cadurcien ».

Le Comité prie tous les joueurs de l'A.C. ou autres de se trouver dimanche sur le terrain, à 14 h.

Cette partie comprendra 3 mi-temps de 30 minutes et permettra de faire jouer tous les présents.

A l'issue de cette partie seront formées les équipes qui, à quelques absences près, seront chargées de défendre les couleurs de l'Aviron.

Nous espérons que chaque joueur se soumettra à cette sélection, qui ne peut qu'être utile au sport cadurcien.

Le Derby est un excellent club toulousain, quart finaliste du Championnat de France, 4^e série 1929-30, Champion des Pyrénées, 3^e série 1930-31. D'autre part, et c'est sur ce point qu'il nous plaît d'insister, M. Ibos, président du Derby a toujours été au comité des Pyrénées, dont il remplissait les fonctions de délégué, un excellent ami de l'Aviron cadurcien. En maintes circonstances, il a pu concrétiser cette juste amitié et, publiquement, ici, le Comité tient à lui exprimer ses remerciements.

Nous ne doutons pas que le public et les joueurs feront une franche réception à ces amis et que, malgré le score qui nous importe peu et que, pour notre part, nous ne noterons pas, le stade tendra d'applaudissements qui iront au cœur de M. Ibos et de son « Derby ».

Cette partie sera arbitrée par notre excellent ami M. Lestrade. Merci à ce nouvel arbitre, que, nous n'en doutons pas, nous aurons l'occasion de remettre à contribution. — Le Comité.

La Boule Cadurcienne

MM. les membres actifs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 20 septembre courant, à 20 h. 30, au Café de Bordeaux (salle du 1^{er} étage). Présence indispensable.

LA MAISON POPOVITCH

par la beauté de son travail par ses 9 années d'expérience dans l'INDÉFRISABLE

reste SANS CONCURRENCE

TÉLÉPHONE 170

Arrondissement de Cahors

Montgesty

Hyménées. — Le mariage de M. Albert Navas, fils du sympathique secrétaire de mairie de Catus avec Mlle Irène Boyé, a été célébré à la mairie de notre commune, le 14 septembre courant. La jeune mariée était vraiment superbe dans sa robe blanche et faisait l'admiration de tout le monde. Nous adressons aux jeunes époux, nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Labbenque

A l'occasion des travaux d'automne, M. MOURGUES, à Labbenque, vient de recevoir un convoi de chevaux Bretons et Percherons.

Vente de confiance et échange contre tous chevaux. Enlèvement de chevaux de boucherie. Prix avantageux.

Belfort-du-Quercy

Perception. — M. Durou, percepteur à Labbenque, sera à Belfort le 21 septembre courant, de 8 h. à 11 h. 30, en tournée de recouvrement.

Par la même occasion, il remettra les livres aux souscripteurs de l'emprunt d'électrification contre remise des reçus qu'ils ont obtenus.

Délégués sénatoriaux. — MM. Planchou, maire, et Marconnié, adjoint, ont été élus délégués sénatoriaux par le conseil municipal dans sa séance du 11 septembre courant.

Concots

Le Comice Agricole. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Bélaye

MIEUX N'EXISTE PAS

Il y a plus cher que la Lessive Phénix, il n'y a pas mieux. C'est dans toute la France, la lessive la plus demandée, car elle nettoie à merveille, économiquement, sans jamais détériorer.



... N'oubliez pas qu'...

M. Solinac dès le matin, a ouvert une enquête; il la mena rapidement et put reconstituer la scène du cambriolage.

Un voisin de la halle déclara que dans la nuit, vers 2 h. 1/2, il avait vu trois individus pénétrer dans la halle, et il a donné un vague signalement des cambrioleurs.

M. Solinac a convoqué, vers 10 heures, deux habitants de la ville et les a interrogés.

L'enquête continue.

... N'oubliez pas qu'...

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Eugène LARRIVE négociant, leurs enfants, Madeleine et Roger et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve Jean LARRIVE Née VERTUT

... N'oubliez pas qu'...

PHONOGRAPHES

DISQUES COLUMBIA-PATHÉ ODÉON-SALABERT Agent exclusif de "La Voix de son Maître"

P. FRANCÈS

36, Boulevard Gambetta, CAHORS

VOUS OFFRE :

1 PHONOGRAPHE de grande marque

12 DISQUES des plus grandes firmes

1 CLASSEUR à DISQUES

1 BOITE DE 200 AIGUILLES

1 BROUSSE à DISQUES

POUR 455 Francs

PIANOS -- LUTHERIE

Reparations - Échanges - Vente à Crédit

BANQUET HERRIOT

Gramat, le 25 septembre DÉPART DE CAHORS à 8 HEURES

25 fr. par place ALLER ET RETOUR

Autobus CUSSONNAC à Douelle

Retenez vos places

SOYEZ PRUDENT sur la route

ET ASSUREZ-VOUS A LA FONCIERE-TRANSPORTS

AGENCE 3, Avenue du

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX

Le dimanche 11 Septembre, les Conseils municipaux se sont réunis pour désigner leurs délégués à l'élection sénatoriale qui aura lieu le 16 Octobre prochain. Voici la liste de l'arrondissement de Cahors. Nous donnerons dans nos prochains numéros celles des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SUPPLÉANTS	COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SUPPLÉANTS	COMMUNES	DÉLÉGUÉS	SUPPLÉANTS
CANTON DE CAHORS (Nord)			CANTON DE LALBENQUE			CANTON DE MONTCUQ		
Cahors	Salané, Gayet, Marcouly, Chastanet, Caillaud, Boi, Deltard, Vidailiac, Rollés, Theil, Couderc, Henry.	Nicolaï, Caminade, Paubert.	Montcléra	Roumégas Emile, Perboyre Emile.	Souilleu Emile.	Castelfranc	Causse Germain, Arnaudet François, Fournié Elie.	Vassal Alexandre, Linon Adolphe.
Espère	Bergues Joseph, Castelnaud Jean-Calixte.	Calvet Laurent, Couderc Augustin.	Pomarède	Annès Léopold.	Rajade Gabriel.	Douelle	Poujade Alexandre, Cavalli Louis, Bessières Jean.	Delmontie Armand.
Lamadelle	Théron Edouard.	Crayol Vincent.	St-Caprais	Lacaze Alain.	Bousquet Pierre.	Luzech	Pons Ernest, Delpouget Marcel.	Albert Jean-Baptista.
Mercures	Delpon Jean.	Delpech Charles.	CANTON DE LAUZES			Parnac	Couture Léopold, Bonnafoux Denis.	Peindaries Roger.
Pradines	Astruc Pierre, Roux Justin.	Garrigues Antoine.	Belmont-St-Foi	Brugidou (Maire), Barel Benoît.	Brugidou Léon, Barel Alexandre, Bach Justin.	Sauzet	Derruppé Henri, Bourgeade Henri.	Salinié Stanislas.
Valroufié	Castelnau Antonin.	Clary Théophile.	Cleuras	Oucival Philippe.	Oucival Henri, Sabrié François.	Villesèque	Lasbouyges Léonce, Gayet Clément.	Foissac Frédéric.
CANTON DE CAHORS (Sud)			Cremps	Vaysie Casimir.	Miquel Jean Paul, Gaillard.	CANTON DE PUY-L'ÉVÊQUE		
Arcambal	Rigal Gustave, Dajan Jean.	Viars Jean.	Escamps	Cubaynes Antoine.	Gibert Cyprien.	Bagat	De Ginestet Emilien, Lespinet Isidore.	Couaillac Sylvain, Lagard Elie.
Labastide-Marnhac	Rouch Louis, Passerieux Justin.	Roussel Emile.	Flaujac-Poujols	Dugès Célestin (Maire), Dugès Célestin.	Guiral Philippe.	Belmontet	Guignes Henri, Ausset Paul.	Caumont Emile, Imbert Aimé.
Le Montat	Fournié Henri.	Marabelle Pierre.	Fontanes	Bousquet Fernand, Daynard, Ferré, Boisset.	St-Cyprien	Le Boulv	Autefage, Lespinet Géolin.	Robert, Fieldès Adolphe, Carrière.
Trespoux-Russels	Malidat.	Filhol.	Laburgade	Boussuge Léon, Sicard Edouard.	St-Cyprien	Fargues	Lapèze Théodore, Campagnol André, Bure Louis.	Delsol Noël, Andrieu Adolphe.
CANTON DE CASTELNAU			Labenque	Bru Arthur, Cavallé Clément.	CANTON DE PUY-L'ÉVÊQUE			Delmas Lucien, Lagarde Célestin, Maradènes Adrien, Vilas Etienne, Autesserre Philistin, Vigouroux Emile, Vigouroux Marc.
Castelnau	Blanié, Delaud, Mazelié.	Brocard, Robert Cyprien.	CANTON DE LIMOGNE			St-Daunès	Bley Jules, Québre Jules.	Lagarde Célestin, Maradènes Adrien, Vilas Etienne, Autesserre Philistin, Vigouroux Emile, Vigouroux Marc.
Flaugnac	Gastal Léon.	Marabelle Louis.	Blars	Cajare-Lagarigue, Marceac Jean, Armand Jean-Louis.	Beauregard	St-Laurent-Lolmie	Lala Paul.	Loussert Elie, Lala Denis, Delvès Louis, Lacoste Alfred, Delbès Emile, Lagrèze Léopold.
Lhospitalet	Henras Amédée, Siréjol Jules.	Delrieu Baptiste, Ramès François.	Cabrerets	Redoulès Jean, Langlès Joseph, Maury Jean-Louis.	Catvignac	St-Matrè	Lala Paul.	Beffara Germain, Blanchès Charles.
Pern	Bouzerand Paul.	Delrieu Baptiste, Ramès François.	Cras	Dufour, Cassan Amédée.	Cénevières	St-Pantaléon	Vilas Paul.	Grepieu Auguste.
St-Alaxie	Austruy Jean, Vayssières François.	Bourthoumieux Georges, Bessou Auguste.	Lauzès	Dardenne René, David Léon.	Concoats	St-Croix	Bernadoux Frédéric, Cagnès Jean.	Daynard Alfred, Daynard Cléon, Lacombe Clovis.
St-Paul-Labouffie	Fournols Sylvain, Linon Louis.	Bousquet Adrien.	Lentillac-Lauzès	Lasfarguette Edmond, Bach Calixte.	Cônevières	Saux	Cagnès Jean, Vignoules Félix.	Rouch Gaubert, Bersegol Jean-Marcel.
CANTON DE CATUS			Orniac	Rouchayrols Alithe, Dardenne René, David Léon.	Concoats	Valprionde	Cagnès Jean, Vignoules Félix.	
Boissières	Cuniac Raymond, Constant Pierre.	Bousquet Adrien.	Sabadel-Lauzès	Lasfarguette Edmond, Bach Calixte.	Limogne	CANTON DE SAINT-GÉRY		
Calamane	Rible Marcelin.	Ausset Emile.	St-Cernin	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Lugagnac	Bergant	Cubaynes Jean, Bessac Gustave.	Cabarrot Rémi, Delon Antoine, Marqués Alfred.
Catus	Maradènes Eugène, Soulié Jean.	Baldy Jean.	St-Martin-de-Vers	Lasfarguette Edmond, Bach Calixte.	Promithanes	Bouziès	Lemozy Adrien, Bastide Théophile.	
Crayssac	Lasfargues Edouard.	Raffy Henri, Souques Célestin, Vayssières.	Sénaillac	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	St-Martin-Labouval	Cours	Parra Fernand, Sembel Jean.	Faurie Baptiste, Bach Germain, Décremps.
Francoulès	Périé Timothée, Bertrand.	Boulzaguet Irénée.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Vaire	Crécols	Parra Fernand, Sembel Jean.	Faurie Baptiste, Bach Germain, Décremps.
Gigouzac	Attalès Adrien, Maury Eloi.	Lafage Victor, Chatain Lucien.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Vidaillac	Esclauzels	Parra Fernand, Sembel Jean.	Faurie Baptiste, Bach Germain, Décremps.
Les Junies	Labro Auguste, Bessou Pierre, Cousy Raymond.	Rigal Frédéric, Jouclas Théophile, Panouze Henri.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Albas	St-Cirq-Lapoppe	Delmas, Moullérat.	Labro Jules.
Labastide-du-Vert	Bessou Pierre, Cousy Raymond.	Rigal Frédéric, Jouclas Théophile, Panouze Henri.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Anglars-Juillac	St-Géry	Rigonste Jean, Dablanc Justin.	Marceac Emile, Delbos Claude.
Lherm	Delmas Marcel, Pradauda François.	Jouclas Théophile, Panouze Henri.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Bélaye	Tour-de-Faure	Conquet Paul, Moles Victor.	
Maxou	Delmas Marcel, Pradauda François.	Jouclas Théophile, Panouze Henri.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Caillac	Vers	Manhiabal Léon, Fayret Urbain.	
Mechmont	Delfort Emile, Delpech Auguste.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Cambayrac			
Montgesty	Cammas Jean-Baptiste, Brunel Jules.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.	Carnac-Rouffiac			
Nuzéjols	Cammas Jean-Baptiste, Brunel Jules.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.				
Pontevicq	Brunel Jules.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.				
St-Denis-Catus	Destreil Stanislas, Francoal Léon.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.				
St-Médard	Francoal Léon.	Calmon Firmin, Besombes Albert, Pégourie Joseph, Salgues Jean.	St-Martin-Labouval	Delmas Sébastien, Déjean Joseph.				
CANTON DE CAZALS								
Les Arques	Verny Antonin, Vialard Eloi.	Cussac Noé.						
Cassagnes	Redon Léon.	Delrieu Elie, Maignol Louis.						
Cazals	Cary Louis, Salgues Paul.	Boussac Marcel.						
Frayssinet-le-Gélat	Mourguès Gaston, Moles Louis.	Pélatié Abel.						
Gindou	Soulié Jacques, Lamartinière Ernest.	Cary Marcel.						
Goujonnac	Gélis Louis, Mauriol Maurice.	Gaussinel Paul.						
Marmintac	Molinié Julien, Soussirat Urbain.							

Feuilleton du « Journal du Lot » 8

Le Seigneur Mystère

ROMAN

par J. Joseph-RENAUD

CHAPITRE II

— J'ai réussi, moi... J'ai travaillé... J'ai joué le numéro plein, pas rouge ou noir ou passe et impasse... non, le numéro plein... La chance a fini par me favoriser... Et c'est pas à l'instant où j'ai une grosse fortune que je veux me laisser zigouiller par cette brute de Siryès... Toi, Anselmo, t'as jamais visé haut... t'as vécu de pourboires, de misérables petits bénéfices... Sauf quand on a travaillé ensemble là-bas, à New-York... Je te fais une pension en souvenir de ce temps-là... T'as jamais le sou... Alors, c'est naturel que tu ne tiennes pas autant que moi à l'existence...

Pour mieux rire, Anselmo allongea les jambes sur un autre fauteuil et fit tomber la cendre de son cigare sur le tapis clair.

— Non, mais, Jacquino, si tu crois que je me résigne à me laisser faire la peau par Siryès sous prétexte que

j'ai moins de pèze que toi, tu te le mets dans l'orbite !... Et comment !... Non, mais des fois !... J'ai pas envie de m'habiller de quatre planches et d'engraisser les asticots !

— Ne pourrait-on entrer en contact avec Siryès et s'arranger ?... Il ne ferait pas une mauvaise affaire...

— Voyons, tu le connais bien ! Quand il a dit quelque chose, s'y tient et, pour le faire changer d'avis, c'est macache et midi sonné !... Allons, Jacquino, ce moment-là devait arriver, on le savait !... Après tout, s'y veut not'peau, y n'a pas tort !... Seulement, y n'aura pas la mienne... J'vais calter à l'étranger... Y a une mistonne la femme d'un type du music hall, qui va m'aider, elle a des bijoux qui sont pépérés. Ça me fera le voyage... Et puis y a toi, Jacquino, qui va m'avancer dix gros billets...

— Hé là, dix gros billets !... Tu vas fort !... Où que tu seras, je te ferai parvenir ta pension... C'est déjà quelque chose... Rappelle-toi nos conventions : quoi qu'il arrive, tu dois te contenter de ta pension...

— Mais si la môme du type de music-hall ne se laisse pas faire, je n'aurai pas de quoi quitter Paris...

— Et le cinéma ?... ça rapporte !... — Non, on est trop nombreux... tous les gironds s'y sont mis... Et puis maintenant on ne va plus faire que des films parlants qui d'mandent de la diction... et moi j'connais pas la diction...

— Enfin, je te refferai ton billet de

train et de bateau... Le billet !... pas l'argent... l'argent, tu serais capable de le bouffer et de ne pas partir... Et encore, à condition que tu t'en ailles loin !... vraiment loin !... Je ne tiens pas à ta présence à Paris, Anselmo...

Le surlendemain matin, comme Lucienne traversait le salon de l'hôtel, elle aperçut Anselmo qui, assis, feignait de lire un journal.

Des étrangères le regardaient en chuchotant ; évidemment il leur semblait jolli et élégant ; un Ramon Navarro français.

— Monsieur Anselmo ! à quoi pensez-vous !... Je ne vous permets pas de... Si mon mari...

— Je l'ai guetté... je l'ai vu prendre un taxi... pas de danger... et puis, il fallait que je vous voie... je m'en nuyais trop de vous... Ecoutez, cet après-midi au « Film Artistique », à Neuilly, je termine mon rôle... Vous m'avez dit que cela vous intéresserait d'assister à une prise de vues en studio... Voulez-vous venir ? Je m'arrangerai pour vous faire entrer...

Son mari devait être tout l'après-midi, avec Hilare, chez un constructeur d'appareils de prestidigitation. Elle serait seule. Elle comptait aller à un ennuyeux concert classique.

Assister à une prise de vues cinématographique, ce n'est rien de mal... — Eh bien... eh bien, oui... il y a longtemps que je désire voir tourner... — Oh ! merci... je suis bien heu-

reux... Votre présence m'aidera... Je serai meilleur... Voici l'adresse. Venez vers quatre heures... Je prévois d'aller à la porte... Je suis certain maintenant que ce film sera un grand succès pour moi... grâce à vous... grâce à vous !...

En effet, Anselmo avait été convoqué, pour tenir un petit rôle dans une scène épisodique dont le décor était un bar mondain.

Lucienne croirait que ce rôle continuait dans tout le film !...

A trois heures, le décor n'était pas encore meublé. Le grand café du boulevard, qui prêtait les accessoires en échange de publicité dans le film, avait eu beaucoup de monde au déjeuner. Garivaud, le metteur en scène, attendait, avec ses régisseurs, lamentablement assis sur de hauts tabourets.

Dans le décor voisin, on allait réaliser un récit de 1793. Aussi des conventionnels, des généraux à longs cheveux et ceinture tricolore, des marquis poudrés, des princesses bleues, des géoliers à bonnet fourré, et de lourdes tricoteuses aux poitrines roulées sous le fichu, se mélangaient, dans le studio, avec les gentlemen en habit et les demi-mondaines qui animeraient tout à l'heure le bar de Garivaud, avec les machinistes en cotte bleue, les électriciens, les costumiers...

A cause des lampes de prises de vue et du soleil d'avril, qui frappait

sur le vitrage, il faisait une chaleur de four ; les visages avaient fréquemment à se remaquiller ; l'air étouffant sentait la colle des perruques, les parfums de la poudre, la sueur des machinistes et la naphthaline des costumes. Les interpellations les plus variées se croisaient, ordres, injures, prières, appels, conseils...

Enfin, un auto qui apportait les bouteilles multicolores, les ustensiles en nickel, les verres et le barman, s'arrêta devant la porte du studio. Les figurants engagés par Garivaud firent une grimace de désappointement : ils avaient espéré qu'on ne tournerait que le lendemain, ce qui leur eût fait un cachet de plus...

Les régisseurs se hâtèrent de garnir le décor...

A la porte du studio, Lucienne parlementa avec le gardien. « Si vous n'êtes pas convoqué y a rien à faire !... » disait celui-ci.

Mais Anselmo accourut en gesticulant.

— Laissez entrer !... Autorisation de Monsieur Garivaud ! Par ici, chère Madame !...

L'animation désordonnée du studio surprit Lucienne. Comment les images harmonieuses qu'elle admirait à l'écran pouvaient-elles surgir du tumulte et du désordre qui sévissaient dans cette sorte d'usine à toit vitré ?... Comment le maquillage outré de toutes ces figures ne paraissait-il pas quand on projetait ? Comment ces décors si ternes pouvaient-ils donner

l'impression de la réalité ?... On commença presque aussitôt à répéter dans le bar. Anselmo avait de la chance ! Lucienne allait le prendre pour un véritable artiste...

Il prit la précaution de lui dire : — Aujourd'hui, ce que j'ai à faire est peu de chose !... J'aurais préféré que vous veniez la semaine dernière... Oh ! alors, vous m'auriez vu jouer vraiment... jouer avec toute mon âme... Notamment une grande scène dramatique qui sera, je l'espère, le clou du film... Elle fera pleurer le public !

Masqué de poudre orange, en habit, gilet blanc, les yeux allongés, il était très à son avantage.

La voix de Garivaud s'éleva : — Répétons cette scène... Que tout le monde se place !... Les figurants et les figurantes, occupez les tables !... Et pas de gesticulations surtout !... Vous, barman, occupez-vous... comme vous le feriez dans la réalité sans vous soucier des interprètes. Made-moiselle Suzanne Delmas, vous êtes assise à part, prenant un cocktail avec Barrual et Anselmo... Vous êtes très gais, tous les trois... Alors, vous, Jean Toulout, vous entrez dans le fond et vous faites un signe à Made-moiselle Delmas. Elle s'excuse auprès de ses compagnons, se lève et vient près de vous. Vous êtes assis. Elle reste debout. Vous lui dites : « J'ai pour vous une affaire très intéressante de contre-espionnage... »

(A suivre)